

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droit de la Propriété intellectuelle

Présentée et soutenue publiquement le 19 décembre 2024 à h
en salle Redslob de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Madame Anna LAWRYNOWICZ-DREWEK

**« Le droit processuel civil de l'Union Européenne appliqué au contentieux des brevets
à l'aune de la Juridiction unifiée du brevet. »**

JURY

Monsieur Nicolas BINCTIN,
Professeur à l'Université de Poitiers – rapporteur

Monsieur Laurent MANDERIEUX,
Professeur à l'Université L. Bocconi de Milan – rapporteur

Madame Frédérique BERROD,
Professeur à l'Unistra

Madame Aude BOUVERESSE,
Professeur à l'Unistra

Monsieur Matthieu DHENNE,
Avocat du barreau de Paris

Monsieur Klaus GRABINSKI
Magistrat de la Cour d'appel de la Juridiction unifiée du brevet

Monsieur Laurent MULATIER
Responsable du service contentieux
à l'Institut National de la Propriété Intellectuelle

Monsieur Christophe GEIGER,
Professeur à l'Unistra, directeur de thèse